

ROYÈRES

*Haute-Vienne, canton Saint-Léonard-de-Noblat, arrondissement
Limoges, 795 habitants
I.S.M.H. 1992*

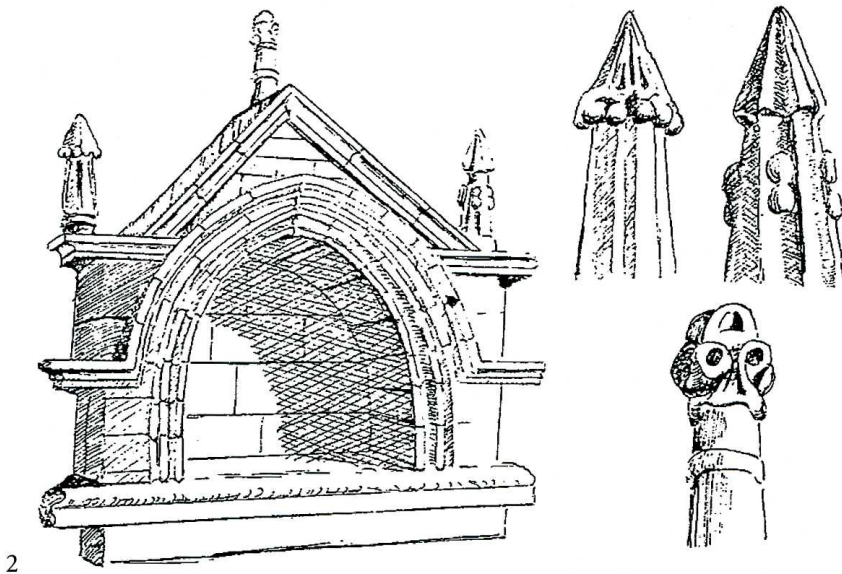
L'ÉGLISE DE ROYÈRES a pour origine un prieuré fondé sur un replat dominant la vallée de la Vienne par Olivier de Royères après son retour de la première croisade, vers 1097. Celui-ci dépendait de Saint-Martial de Limoges. Il fut annexé à l'abbaye en 1441. Il y eut une cure qui survécut au prieuré jusqu'au XX^e siècle. Elle relève aujourd'hui de la paroisse de Saint-Léonard-de-Noblat. On célèbre encore les offices dans l'église de temps en temps.

La municipalité y est attachée parce que c'est le seul monument qui témoigne de l'ancienneté du bourg. Il date du XIII^e siècle. Il n'a subi aucun remaniement susceptible d'altérer son architecture d'origine.

Royères (Haute-Vienne)
Église Saint-Thomas Becket
1. L'église vue du sud-ouest



1



Royères (Haute-Vienne)
Église Saint-Thomas Becket
2. Enfeu et détails
(dessins, A. de Laborderie)

C'est un excellent exemple de petit prieuré-cure rural en Limousin. Les travaux de restauration effectués en 1880 ont consisté surtout dans la réfection des voûtes, dont les compartiments ont reçu un décor de faux joints. Une clef porte la date de 1880. Le clocher a été repris à la même époque. Une cloche, fondue à Orléans, porte la date de 1885. L'autre est plus récente (1937). Les vitraux de toutes les fenêtres ont été réalisés après 1950 par l'atelier du maître verrier Francis Chigot : la sobriété de leurs dessins géométriques et leurs couleurs mordorées sont en parfaite harmonie avec l'édifice.

L'église est placée sous l'invocation de la Nativité de la Vierge et de saint Thomas Becket. Construite en granit, elle se compose d'un petit vaisseau unique de trois travées, la dernière à chevet plat servant de chœur (longueur 20 m, largeur 6 m). Il a reçu des voûtes d'ogives. Celles-ci retombent sur des contre-pilastres aux arêtes abattues qui servent de dossier aux pilastres supportant les retombées des arcs doubleaux de la travée médiane. Les profils sont sommaires : un bandeau chanfreiné pour les ogives, un quart de rond pour les impostes. Des fenêtres éclairent chaque travée au sud et au nord et dans l'axe du chœur : très étroites et fortement ébrasées, elles sont caractéristiques.

Le mur sud a conservé un enfeu intéressant (largeur 1,50 m). Il est creusé sous un arc en tiers-point garni de moulures que coiffe un gâble décoré d'un fleuron assez compact au sommet et de deux autres sur les côtés. Ils ont été malmenés il y a quelques années, mais Albert de Laborderie en a heureusement pris des croquis de détail en 1938 ; ils dénotent le XIV^e siècle.

La façade, calée par de puissants contreforts en équerre et couronnée par un clocher-arcade à deux baies, frappe par ses jolies proportions. Elle offre au centre la petite baie étroite habituelle et un portail limousin en cintre brisé. Il est délimité par un cordon mouluré et garni de deux

A. de Laborderie, « L'excursion archéologique de l'année 1936 », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 77-2, 1938, p. 344-346.

Saint-Léonard-de-Noblat, un culte, une ville, un canton, Paris, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques du Limousin, Association Patrimoine Inventaire Limousin, 1988 (*Cahier de l'Inventaire* n° 13), *passim*.

Royères (Haute-Vienne)
Église Saint-Thomas Becket
Chapiteaux sud du portail d'entrée

voissures qui retombent sur des colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux-frises ornés de feuilles d'eau très sobres. Deux corbeaux au-dessus de l'archivolte soutenaient jadis un auvent.

La façade nord, scandée par les longues baies déjà signalées, accuse la reprise des maçonneries des parties hautes lors de la réfection des voûtes et de la toiture au XIX^e siècle. La façade sud est masquée par le presbytère du XIX^e s., appliqué sur les contreforts.

L'église abrite deux bustes-reliquaires (XVII^e s.) de saint Victor et de saint Antoine (I.S.M.H. 1979) et un autel en bois doré de style baroque qui proviendrait de la chapelle du château de Brignac.

La Sauvegarde de l'Art français a versé en 2003 une subvention de 7 000 € pour la réfection de la charpente et de la couverture en tuiles canal du pays et la reprise des maçonneries. Tous ces travaux ont été exécutés de façon satisfaisante.

J. Th.

